

# Rapport d'activité 2017-2018



**URPS  
CDLB**

**Union des Chirurgiens-Dentistes  
Libéraux de Bretagne**

25 boulevard de la Liberté 35000 RENNES

02 30 83 71 79 — [urpscdbretagne.secretariat@gmail.com](mailto:urpscdbretagne.secretariat@gmail.com)

<https://www.urpscdlb.bzh/>

# Sommaire

L'introduction du Président	Page 3
I. La profession de Chirurgien-Dentiste en quelques chiffres	Page 4
II. L'union régionale des professionnels de santé (URPS)	Page 7
1. Les URPS : création, missions et élections	Page 7
2. L'URPS CDLB : présentation et organisation	Page 7
3. La vie de l'URPS CDLB : élus et salariés	Page 10
4. La représentation en instances	Page 12
III. Les actions font l'union : Projets 2017-2018	Page 14
1. L'URPS CDLB communique	Page 14
2. L'URPS CDLB travaille avec les autres URPS CD de France	Page 16
3. L'URPS CDLB échange avec les autres professions de santé de Bretagne	Page 18
- <i>Le comité de pilotage Inter URPS</i>	<b>Page 18</b>
- <i>L'association GECCO Lib'</i>	<b>Page 18</b>
4. Glossaire	Page 22
5. Le résumé en une page	Page 23

## L'introduction du Président



Chères consœurs, chers confrères,

Cette 2<sup>e</sup> mandature (2016-2020) de l'Union des Chirurgiens-dentistes Libéraux de Bretagne (URPS CDLB) a permis de prendre la mesure des enjeux incombant à la profession dentaire, face aux usagers comme aux partenaires institutionnels. Dans son rôle de représentant officiel de l'ensemble des praticiens libéraux, l'URPS CDLB est à l'écoute de tous.

L'association Loi 1901 qu'est l'URPS CDLB voit ses origines en 2009, à l'instar des URPS de chaque profession de santé dans chaque région. C'est la continuité des URML (unions régionales des médecins libéraux) et de Cap Réseau Bretagne, association pluriprofessionnelle de professions non médecins. Comme souvent, le vent souffle de l'ouest...

Bien que le cadre de ses compétences porte sur sa participation à l'organisation de l'offre de santé régionale, l'URPS CDLB s'attache à développer et soutenir des projets ayant un intérêt direct pour les chirurgiens-dentistes libéraux. Sa voix est portée haut lorsqu'il s'agit de défendre les praticiens quand les règles leur sont défavorables : zonage des CD obsolète, impact sur la santé publique d'un règlement arbitral, permanence des soins dentaires non unifiée, méconnaissance des aides à l'installation des praticiens et des soutiens existants pour les soignants en souffrance... La confraternité dépasse alors les clivages. En effet, à l'URPS Bretagne, les compétences de chacun sont utilisées quelle que soit l'étiquette syndicale, dans un respect mutuel, selon les disponibilités, loin du prisme déformé que reflètent les réseaux sociaux. L'URPS travaille de concert avec les représentants de la profession dentaire : conseils de l'ordre départementaux et régional, facultés dentaires de Bretagne (UFR d'Odontologie de Rennes et de Bretagne Occidentale Brest), Réseau SDS Bretagne (Soins Dentaires Spécifiques)...

Face aux évolutions démographiques inéluctables et aux changements de pratique des générations plus jeunes, la coordination des soignants et leur travail en pluriprofessionnel semblent être des outils de simplification des exercices, et non de complexification. Que la structure de coordination soit formalisée ou non : cabinets de groupe, équipes de soins primaires (ESP), maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)... Cette dynamique est facilitée et encouragée par la tenue, chaque mois, d'un Comité de pilotage de l'ensemble des URPS bretonnes (COPIL inter-URPS). Le travail en commun des unions permet de prendre des positions partagées vis-à-vis des institutions et de rendre visibles des projets centrés plus spécifiquement sur chaque métier (dentaire, orthophonique, podologique...). L'association GECO Lib' Bretagne, créée par le COPIL inter-URPS, accompagne les médicaux et paramédicaux souhaitant faire évoluer leur exercice en ESP, MSP, CPTS et utiliser des outils adaptés : messagerie sécurisée, e-santé et télémédecine bucco-dentaire, DMP... La demande est forte et précise, à l'ère du numérique !

Dans ce rapport d'activité consacré au cœur de la mandature actuelle (années 2017 et 2018), vous trouverez la synthèse des actions et projets des 2 ans écoulés.



Bonne lecture,

**Dr Dominique LE BRIZAULT,**

Président de l'URPS Chirurgiens-Dentistes Libéraux de Bretagne

## I. La profession de Chirurgien-Dentiste en quelques chiffres

**1888** : le nombre de praticiens libéraux retenu en 2015 comme étant inscrits sur les listes d'électeurs dans le cadre de l'élection aux URPS CD de décembre 2015.

**7** : le nombre de territoires de santé (TS) dans lesquels les praticiens exercent en Bretagne.

**3 336 643** : le nombre d'irréductibles habitants bretons en 2017, dont **24 %** ont moins de 20 ans et **20 %** plus de 65 ans (Insee).

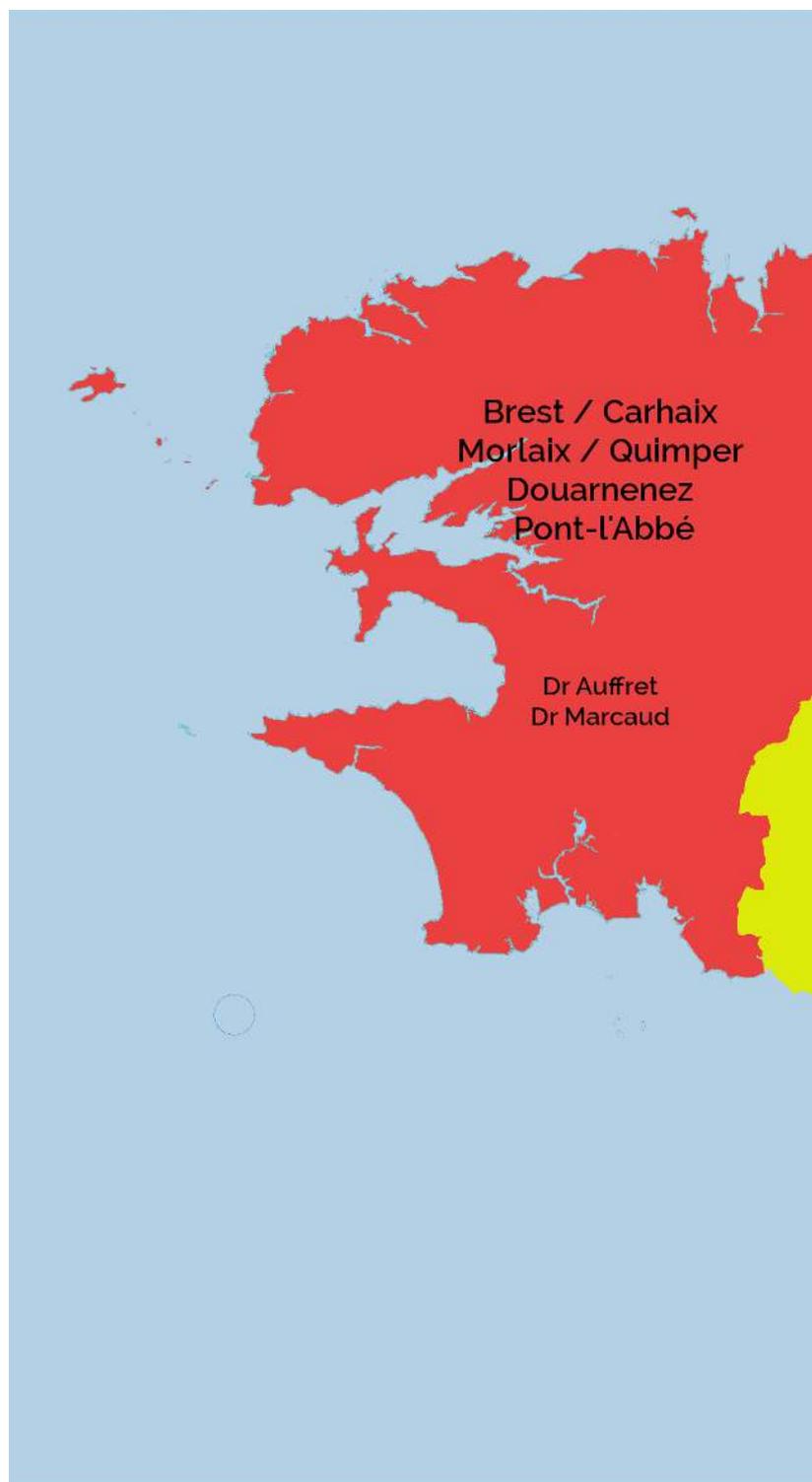
**57,7** : la densité de praticiens libéraux pour 100 000 habitants en 2018 (DémOPS 2018 / ARS Bretagne - comparable à la moyenne nationale de 56,3).

**1/10<sup>e</sup>** : le pourcentage de CD dans l'ensemble des professionnels de santé libéraux (PSL) bretons (18 000 PSL)

**35,3 %** : le pourcentage des CD libéraux ayant plus de 55 ans (contre 38 % France entière, FNPS, 2017).

**46,6 %** : le taux de féminisation de la profession dans la région en 2017 (Cart@Santé, FNPS, 41,4 % France).

**20taine** : le nombre de centres de soins dentaires complétant l'offre libérale, en majorité dans des pôles urbains.



Source : ARS Bretagne, Territoires de démocratie en santé (arrêté du 27/10/2016)

## Vos 12 élus URPS sur les 7 territoires de santé bretons

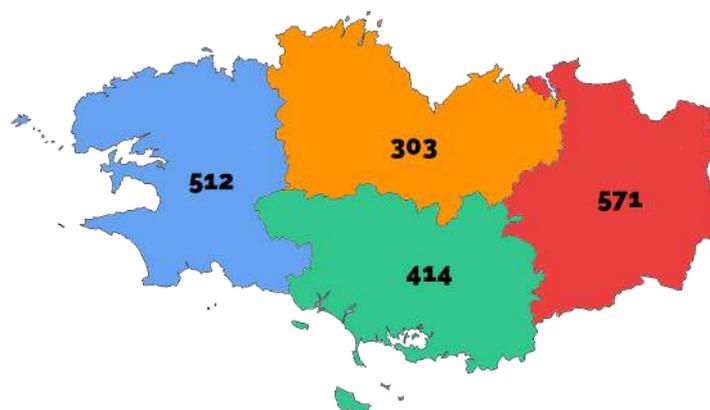


## Focus sur la Permanence des soins (PDS) dentaires en ville

- Pour les CD libéraux, collaborateurs et salariés de centres de santé ;
- Organisée par les Conseils départementaux de l'Ordre des CD (CDOCD) : obligation déontologique (Article R. 4127-245 du CSP) ;
- Chaque dimanche et jour férié, de 9h00 à 12h00 (ainsi que de 15h00 à 18h00 uniquement pour l'Ille-et-Vilaine) ;
- 1 CD de garde dans les 5 secteurs de permanence de chaque département, soit 5 CD de garde (20 dans toute la Bretagne).
- Le Cahier des charges régional de la permanence des soins ambulatoires de Bretagne publié en janvier 2019 par l'ARS Bretagne donnent des informations plus détaillées sur les modalités d'accès au praticien de permanence (selon l'offre de soins dentaires existante, notamment hospitalière), les modalités d'intervention (via la régulation du SAMU Centre 15), la rémunération des astreintes...

# I. La profession de Chirurgien-Dentiste en quelques chiffres

## Démographie professionnelle



Date et Source	Au 31/12/2017 (FNPS - Atlasanté - C@toSanté)	En 2018 (URSSAF)	Nombre de CD volontaires pour participer à la PDS dentaire	Moyenne des consultations par garde en 2017
<b>Total Bretagne</b>	<b>1800 CD libéraux</b> en activité au 31/12/2017	<b>1832 CD bretons</b> ont réglé leur cotisation « CURPS » avant août 2018	-	<b>5,34</b>
Côtes d'Armor (département 22)	303 CD	303 CD	315 CD	3,65
Finistère (département 29)	512 CD	500 CD	441 CD	4,7
Ille-et-Vilaine (département 35)	571 CD	598 CD	310 CD	8,66
Morbihan (département 56)	414 CD	431 CD	Non disponible	4,37

La mobilisation de nombreux chirurgiens-dentistes permet à tous les Bretons d'avoir accès à un praticien de garde, si leur état dentaire le nécessite, les dimanches et jours fériés. En composant le 15 (numéro du SAMU), les patients reçoivent des conseils médicaux, et si nécessité, sont informés du lieu de consultation du chirurgien-dentiste de garde ou peuvent être pris en charge en urgence par l'hôpital.

## II. L'union régionale des professionnels de santé (URPS)

### 1. Les URPS : création, missions et élections

- Associations Loi 1901 administrées par des praticiens en exercice élus pour 5 ans.
- Définies par la Loi Hôpital Patient Santé et Territoires (HPST) du 21 juillet 2009 et le décret n° 2010-585 du 2 juin 2010.
- Rassemblent et représentent l'ensemble de leur profession de santé dans chaque région (métropole, outre-mer et Corse),
- Pour chaque professionnel de santé exerçant à titre libéral et conventionné avec l'Union nationale des Caisses d'Assurance Maladie (UNCAM),
- Interlocuteurs principaux des institutions publiques : ARS (Agences régionales de santé), AM (Assurance Maladie), Ministères...

### 2. L'URPS CDLB : présentation et organisation

- « CDLB » : sigle pour **Chirurgiens-Dentistes Libéraux de Bretagne** ;
- Il doit souvent être précisé, car il existe des URPS :
  - ⇒ pour 10 professions de santé (PS) : URPS IDEL : Infirmiers ; URPS MK : Masseurs-Kinésithérapeutes ; URPS MLB : Médecins Libéraux de Bretagne ;
  - ⇒ dans chaque région : URPS CD BFC : Bourgogne-Franche-Comté ; URPS CD Martinique ; URPS CD Occitanie ; URPS CD NA : Nouvelle Aquitaine, ...
- Association composée d'une Assemblée de 12 membres et d'un Bureau élu par l'assemblée, gérant l'URPS ;
- **Siège social au 25 boulevard de la Liberté 35000 RENNES** (3<sup>e</sup> étage gauche) depuis 2016 ;
- Dernières élections le 11 décembre 2015 :
  - ⇒ Assemblée de 12 élus mise en place en mars 2016 représentant :
  - ⇒ 1888 Chirurgiens-dentistes libéraux en exercice en Bretagne :
    - 327 CD dans les Côtes d'Armor (22) ;
    - 526 CD dans le Finistère (29) ;
    - 593 CD en Ille-et-Vilaine (35) ;
    - 442 CD dans le Morbihan (56).

## Missions des URPS

Elles contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale en **participant aux actions** suivantes (Article R.4031-2 du Code de la santé publique) :

- 1/ **PRS** Projet régional de santé : préparation et mise en œuvre ;
- 2/ **SROS** Schéma régional d'organisation des soins : analyse des besoins de santé et de l'offre de soins ;
- 3/ Organisation de l'exercice professionnel : permanence des soins **PDS**, continuité des soins et nouveaux modes d'exercice ;
- 4/ Actions dans le domaine des soins, de la **prévention**, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique **ETP** ;
- 5/ **CPOM** Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les maisons de santé **MSP** et les centres / réseaux / pôles de santé, ou Contrats d'amélioration de la qualité et de la coordination des soins : mise en œuvre ;
- 6/ **SI** Systèmes de communication et d'information partagés : déploiement et utilisation ;
- 7/ **DPC** Développement professionnel continu : mise en œuvre.

## II. L'union régionale des professionnels de santé (URPS)

### 2. L'URPS CDLB : présentation et organisation

- « CURPS » : sigle de la Contribution aux URPS, obligatoire, perçue par l'URSSAF auprès de tous les praticiens libéraux au niveau national, qui permet aux URPS de fonctionner ;
- Montant : 0,30 % du revenu d'activité non salarié (maximum 199 € en 2018) ;
- Le total annuel des CURPS est réparti vers toutes les unions régionales par une part fixe et une part proratisée suivant le nombre de praticiens libéraux de chaque région. C'est l'ACOSS (Agence centrale des organismes de Sécurité sociale) qui reverse chaque année la dotation.
- Utilisation du budget de fonctionnement soumise à de rigoureux contrôles :
  - ⇒ **interne** : Commission de contrôle composée d'élus de tous les syndicats ;
  - ⇒ **externe** : Commissariat aux comptes : société Gorioux, Faro & Associés représentée par M. FARO.

#### 2017

- Montant ACOSS versé à l'URPS en 2017 pour son fonctionnement : 319 313,81 € ;
- Résultat annuel réduit de moitié par rapport à 2016, du fait du recrutement d'une salariée à temps plein (chargée de missions) en décembre 2016 et de la nouvelle adhésion à l'association Institut Inter-Régions de la Santé Orale (IIRSO) en juin 2017 ;
- Validation des comptes 2017 par la Commission de contrôle, qui a constaté leur cohérence et leur véracité ;
- Certification et validation des comptes 2017 par le Commissaire aux comptes, sans remarque ;
- Point d'info : Contrôle URSSAF 2017 : Aucune irrégularité révélée lors du contrôle portant sur 2015, au titre de l'application des législations de sécurité sociale, d'assurance chômage et de garantie des salaires.

#### 2018

- Montant ACOSS versé à l'URPS en 2018 pour son fonctionnement : 329 439,69 €.

## II. L'union régionale des professionnels de santé (URPS)

### 3. La vie de l'URPS CDLB : élus et salariés

#### Nos 12 administrateurs

<b>Bureau</b>	
<b>Dr Dominique LE BRIZAULT</b> , Président Rennes (35, Territoire de santé (TS) n°5) CNSD-Les CDF	<b>Dr Daniel HUGUES</b> , Vice-président Broons (22, TS6) CNSD-Les CDF
<b>Dr Pierre AUFFRET</b> , Trésorier Landerneau (29, TS1) CNSD-Les CDF	<b>Dr Xavier DELTOMBE</b> , Trésorier adjoint Rennes (35, TS5) CNSD-Les CDF
<b>Dr Janig BRUCHIER GALERNEAU</b> , Secrétaire St-Brieuc (22, TS7) Union Dentaire	<b>Dr Adrien LE VERGE</b> , Secrétaire adjoint Plérin (22, TS7) FSDL
<b>Commission de contrôle</b>	<b>Autres élus</b>
<b>Dr Jacqueline LE BOURVELLEC</b> , Présidente de la Commission de contrôle – Erdeven (56, TS4) CNSD-Les CDF	<b>Dr Gilles GOURGA</b> Pleudihen-sur-Rance (22, TS6) CNSD-Les CDF
<b>Dr Frédéric LE ROUX</b> , Membre de la Commission de contrôle Ploeren (56, TS4) Union Dentaire	<b>Dr Philippe SACQUET</b> Ploemeur (56, TS3) FSDL
<b>Dr Romain MARCAUD</b> , Membre de la Commis- sion de contrôle Ploudalmézeau (29, TS1) FSDL	<b>Dr Jacques RUBIN</b> Rennes (35, TS5) Union Dentaire

#### Notre équipe salariée

Renforcement de l'équipe salariée fin 2018, afin de lancer plus de projets en lien avec la santé orale. Un minimum de 30 % du budget annuel doit en effet être attribué à des projets définis par avance.

- Au siège de Rennes : une secrétaire à temps partiel depuis la création de l'URPS et 2 chargés de missions à temps plein, la première depuis décembre 2016, le second depuis décembre 2018 ;
- À la Maison dentaire de Brest (à proximité du Trésorier actuel de l'URPS), une secrétaire-comptable à temps partiel depuis la création de l'URPS.



De gauche à droite, au premier rang : Dr Romain MARCAUD, Dr Jacqueline LE BOURVELLEC, Dr Dominique LE BRIZAULT, Dr Philippe SACQUET, Dr Janig BRUCHIER GALERNEAU

Au second rang : Dr Adrien LE VERGE, Dr Pierre AUFFRET, Dr Daniel HUGUES, Dr Gilles GOURGA, Dr Jacques RUBIN, Dr Frédéric LE ROUX (partiellement caché), Dr Xavier DELTOMBE

## L'implication des élus

Nombre de réunions (établi suivant les fiches de frais réceptionnées par la Trésorerie)	2017		2018	
	AG URPS CDLB	Autres réunions	AG URPS CDLB	Autres réunions
Dr AMBARD Jean-François	/	2 (mandaté)	/	/
Dr AUFFRET Pierre	2	11	2	7
Dr BRUCHIER GALERNEAU Janig	1	3	1	4
Dr DELTOMBE Xavier	2	3	2	1
Dr GOURGA Gilles	2	3	2	2
Dr HUGUES Daniel	2	4	2	2
Dr LE BOURVELLEC Jacqueline	2	6	1	2
Dr LE BRIZAULT Dominique	2	57	2	53
Dr LE ROUX Frédéric	1	1	1	0
Dr LE VERGE Adrien	0	0	1	0
Dr MARCAUD Romain	1	1	1	0
Dr RUBIN Jacques	1	1	2	0
Dr SACQUET Philippe	1	2	2	0
<b>Total Élus</b>	2 AG en 2017	92	2 AG en 2018	<b>71</b>

## De nombreuses sollicitations

Les 12 élus ont participé à 92 réunions **en 2017**, dont 59 pour le Président Dr LE BRIZAULT.

Les 12 élus ont participé à 71 réunions **en 2018**, dont 53 pour le Président Dr LE BRIZAULT.

Cette forte sollicitation, pour des praticiens devant être en exercice, impose une priorisation des réunions et des sujets suivis. Les réunions les plus importantes pour la profession sont :

- CODAMUPS-TS (Comité départemental de l'aide médicale urgente, permanence des soins et des transports sanitaires)
- CR ONDPS (Comité régional de l'Observatoire national de la démographie des professions de santé)
- Projets avec d'autres URPS ou associations impliquant des CD ou susceptibles d'intéresser des CD : BPCO (broncho-pneumopathie chronique obstructive), Apnées du sommeil, messagerie sécurisée, ...

## Plan Régional Santé Environnement de Bretagne PRSE n°3

L'URPS CDLB a été convié à siéger au comité de pilotage du PRSE 3 (Dr Dominique LE BRIZAULT ou la chargée de missions), ainsi qu'à participer à plusieurs de ses instances.

La santé environnementale est un sujet important pour la profession. En 2019, un projet sera développé sur cette thématique.

## Projet Régional de Santé de Bretagne PRS n°2

Pour rédiger le PRS 2, l'ARS a convié tous les acteurs de santé, dont les URPS, à siéger en instances de concertation et d'expertise, les GTR (groupes thématiques régionaux).

Plusieurs élus de l'URPS CDLB se sont investis dans les groupes : Innovation en santé, Démographie des professions de santé, Organisation des soins de proximité, Urgences et permanences des soins. Personnes en situation de Handicap... : Dr Dominique LE BRIZAULT, Dr Gilles GOURGA, Dr Xavier DELTOMBE...

## II. L'union régionale des professionnels de santé (URPS)

### 4. La Représentation en instances

#### CRSA — Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie

Organisme consultatif (100 membres à voix délibérative - 8 collèges : collectivités, usagers, offreurs de service de santé, ...)



- 1 plénière par an : Dr Dominique LE BRIZAULT titulaire avec 5 autres représentants nommés par l'inter-URPS Bretonnes).
- 1 Commission Permanente CP (l'URPS CDLB n'y siège pas) qui coordonne 4 commissions spécialisées dont :
  - ⇒ CSOS, Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins : instance de réflexion éthique et d'évaluation de la politique régionale d'organisation des soins. Donne son avis sur le schéma régional d'organisation des soins (hospitaliers et ambulatoires) SROS. Dr Dominique LE BRIZAULT y est membre suppléant des masseurs-kinésithérapeutes - URPS MKLB ;
  - ⇒ CSP, Commission Spécialisée Prévention : avis sur le schéma régional de prévention. Dr Dominique LE BRIZAULT y est membre suppléant des masseurs-kinés.

#### CTS — Conseils Territoriaux de Santé

Instances de proximité de débats et de concertations au service des acteurs locaux de santé et des usagers.

Les élus de l'URPS CDLB y sont membres mais n'y participent que lorsque leur disponibilité le permet :

- CTS Finistère Penn Ar Bed (fusion CT1 et CT2) : Dr Pierre AUFFRET (suppléant : Dr Romain MARCAUD) ;
- CTS LQ Lorient Quimperlé (ex-CT3) : Dr Philippe SACQUET ;
- CTS BA Brocéliande Atlantique : Vannes Ploërmel Malestroit (ex-CT4) : Dr Jacqueline LE BOURVELLEC ;
- CTS HB Haute Bretagne : Rennes Redon Fougères Vitré (ex-CT5) (suppléants : Dr Dominique LE BRIZAULT + Dr Xavier DELTOMBE) ;
- CTS Saint-Malo Dinan (ex-CT6) : Dr Gilles GOURGA ;
- CTS d'Armor : Saint-Brieuc Guingamp Lannion (ex-CT7) : Dr Janig BRUCHIER GALERNEAU ;
- CTS CdB Cœur de Breizh : Pontivy Loudéac (ex-CT8) : Dr Daniel HUGUES.

## **CR ONDPS — Comité Régional de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé**

- Instance ouverte à plusieurs professions de santé, qui récupère toutes les informations permettant des analyses de la démographie professionnelle régionale : implantations et zonage, modes d'exercice, accès aux soins...
- Dr Dominique LE BRIZAULT y siège.

## **CODAMUPS-TS — Comités Départementaux de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires**

- Il veille à la qualité de la distribution de l'aide médicale urgente et à son ajustement aux besoins de la population, en étudiant tout problème relatif aux transports sanitaires, aux interventions des sapeurs-pompiers et du SAMU...
  - CODAMUPS-TS 22 : Dr Janig BRUCHIER GALERNEAU ;
  - CODAMUPS-TS 29 : Dr Pierre AUFFRET ;
  - CODAMUPS-TS 35 : Dr Dominique LE BRIZAULT ;
  - CODAMUPS-TS 56 : Dr Jacqueline LE BOURVELLEC.

## **DMP — Dossier Médical Partagé**



- L'Assurance Maladie organise le déploiement du DMP en région. Les Côtes d'Armor (22) ont été un département pilote. Le DMP a vocation à informatiser le contenu des carnets de santé en un unique dossier sécurisé, gratuit, complet.
- Dr Dominique LE BRIZAULT siège au comité de pilotage régional.
  - ⇒ Nombre de DMP créés en Bretagne au 3 mars 2019 : 216 346 dossiers (et 4 371 195 dans toute la France) ;
  - ⇒ 6 % des DMP créés par des établissements de santé et des professionnels de santé libéraux (hors officines pour 50 %).

## **Commissions CESP — Contrat d'Engagement de Service Public**

- Commissions de sélection annuelles, organisées par les UFR d'Odontologie de Rennes-1 et de Brest.
- Le CESP est proposé par le ministère de la santé aux étudiants et internes en médecine et en odontologie une allocation mensuelle en échange d'un engagement à s'installer dans une zone où la continuité des soins est menacée.
- Dr Dominique LE BRIZAULT y siège pour l'UFR de Rennes et Dr Pierre AUFFRET pour l'UFR de Brest :
  - ⇒ Pour Brest : 6 retenus en 2018 ;
  - ⇒ Pour Rennes : 6 candidatures déposés, toutes retenues, pour 8 places en 2018.

## **Cellule d'appui régionale des projets d'exercice coordonné CARPEC**

- Animée par l'ARS Bretagne avec l'Assurance Maladie, le Conseil Régional et les URPS ;
- Suit les projets d'exercice coordonné présentés par des acteurs de terrain et émet un avis sur leur projet de santé et leurs demandes d'accompagnement et de financement ;
- Dr Dominique LE BRIZAULT y siège.

## **IRCRA**

- Instance régionale de concertation du règlement arbitral,
- Étudie les adhésions des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) au règlement arbitral
- A fusionné dans la CARPEC en février 2018.

## **Zonage CD**



Vous pouvez consulter la carte du zonage et sa prochaine actualisation sur notre site web.

### Statistiques de fréquentation en 2018

- Site web

**617** utilisateurs

**3135** pages vues

[www.urpscdlb.bzh](http://www.urpscdlb.bzh)

En ligne depuis décembre 2017



- Page Facebook

**289** abonnés



### GCS e-Santé

Le Groupement de Coopération Sanitaire e-santé Bretagne est un acteur institutionnel régional de la santé numérique, élaborant et mettant en œuvre la stratégie régionale de e-santé.

L'URPS y a adhéré fin 2018 afin de proposer à ses mandants les services du GCS, dont la messagerie sécurisée.

## III. Les actions font l'union : Projets 2017 - 2018

### 1. L'URPS CDLB communique

#### Logo

Nouveau logo travaillé par le créateur du site Web, Emmanuel SOYER d'AVANTI, en accord avec les propositions des élus en 2017.



#### Association et plateforme SPS « Soins aux Professionnels en Santé »

SPS est une association nationale initiée en Bretagne qui vient à l'écoute de tous les professionnels de santé et « autour de la santé » qui ont besoin d'aide.

Sa plateforme en ligne permet de connaître l'ensemble des possibilités de prise en charge des soignants en souffrance :

<https://www.asso-sps.fr/index.html>

L'URPS CDLB a voté l'adhésion à cette association et a diffusé l'information aux mandants par différents canaux (mails, site, Facebook) de la **ligne d'écoute gratuite** pour tous les praticiens en souffrance :

**0805 23 23 36**





## 11<sup>e</sup> Journée régionale du Réseau BPC (Breizh Paralyse Cérébrale)

Cette journée a été organisée avec le Réseau SDS Bretagne (Soins Dentaires Spécifiques) sur le thème de la santé orale : « La vie à pleines dents - Accès à la santé orale et aux soins bucco-dentaires pour les personnes en situation de handicap. »

Mardi 6 février 2018 à Rennes (Salle du Triangle), avec 210 participants : 47 IDE, 24 chirurgiens-dentistes, 3 internes chirurgiens-dentistes, 20 aides-

soignants, 14 médecins, 13 administrateurs, 16 directeurs / responsables, 7 orthophonistes, 5 assistants socio-éducatifs, 61 autres (masseurs-kinés, ergo, animateur, assistant, chargées de missions, coordinateur, étudiants...).

Dr LE BRIZAULT a été convié au sein du comité organisateur et est intervenu durant la Table ronde sur la prévention bucco-dentaire « En pratique, quelle prévention au quotidien ? ».

## 1<sup>ère</sup> Journée Dentaire Confraternelle d'Ille-et-Vilaine

Jeudi 22 février 2018 à Rennes (Salle du Roazhon Park).

Dans l'idée d'accorder plus d'importance aux actualités dentaires et aux échanges dans un climat convivial, au niveau local, praticiens comme étudiants du 35 ont été conviés à cette journée de la profession. Avec les interventions du CDO des CD d'Ille-et-Vilaine, de l'UFR d'Odontologie de Rennes, de l'UFSBD 35, de l'ONFOC 35, des syndicats (FSDL Bretagne, Syndicat des CD d'Ille-et-Vilaine, Union Dentaire Bretagne), des CD conseils du Service médical de l'Assurance Maladie, du Réseau SDS Bretagne. Plus de 80 participants, dont 65 CD.



## Réseau Soins Dentaires Spécifiques (SDS) Bretagne

L'amélioration de l'accès aux soins dentaires doit être recherchée, en particulier pour les personnes âgées, en situation de handicap ou de précarité.

- Envoi d'un questionnaire accès soins PH : été 2017 ;
- L'URPS CDLB est membre du Réseau SDS Bretagne depuis 2017 ;
- Journée régionale de formation des Réseaux BPC et SDS « La vie à pleines dents » (6 février 2018).



## III. Les actions font l'union : Projets 2017 - 2018

### 2. L'URPS CDLB travaille avec les autres URPS CD de France

*IIRSO – Institut Inter-Régions de la Santé Orale*



Projet majeur de l'URPS CDLB lancé fin 2016. Création officielle en juin 2017.

- Association Loi 1901 mandatée par les URPS CD de 10 régions, afin de prendre le « pouls de la santé orale » : Bourgogne Franche-Comté (BFC), Bretagne, Centre Val de Loire (CVL), Corse, Martinique, Normandie, Nouvelle Aquitaine (NA), Occitanie, Pays de la Loire (PDLL), La Réunion ;
- Dr Dominique LE BRIZAULT est actuellement Secrétaire général de l'IIRSO
- **Objectif** : fournir aux régions participantes des données fiables et actuelles sur l'état dentaire de la population et sur la profession.
- Chaque région possède ses résultats propres et ses données, pas ceux des autres.

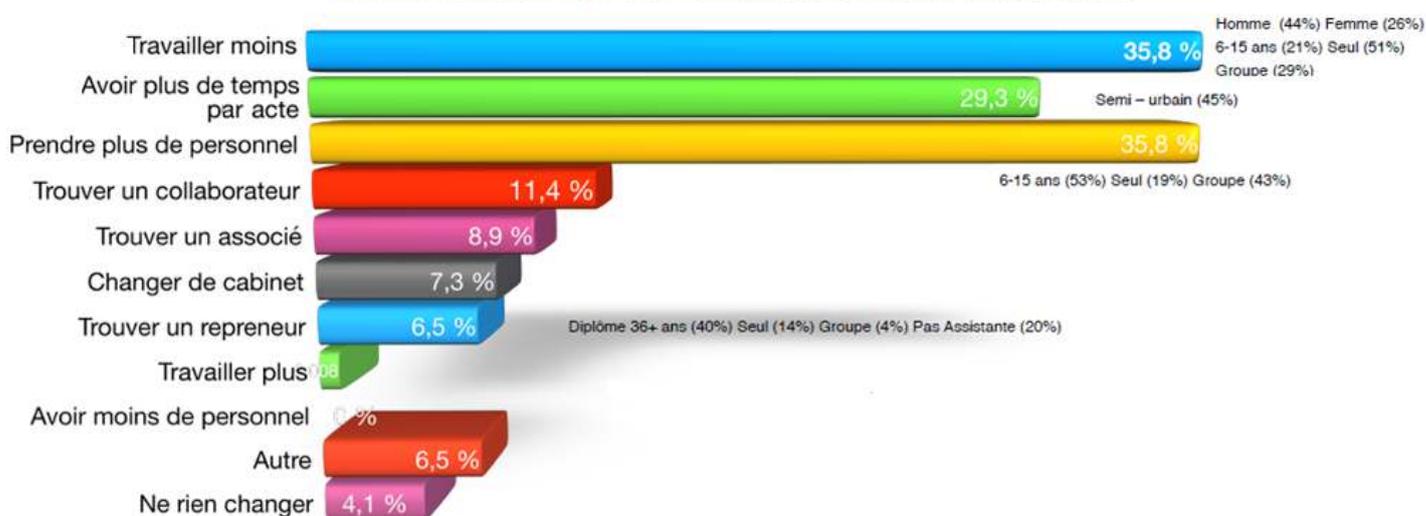
#### **3 volets d'étude :**

- **Grand public** : « Comportements et perceptions des populations en santé orale » : population interrogée par téléphone (la 1<sup>ère</sup> année : panel d'adultes de 18-74 ans représentatifs de la Région (âge, sexe, département) ;
- **Praticiens Offre de Soins** : « Système de santé bucco-dentaire et offre de soins » : enquête en ligne proposée à tout CD volontaire ;
- **Praticiens Sentinelles** : « Morbidité et besoins en soins des patients—santé orale » : CD volontaires saisissant les données anonymisées sur l'état dentaire de 20 de leurs patients.

#### **Cotisation des 10 URPS :**

- Une part fixe égale pour chaque URPS, à laquelle s'ajoute une part variable fonction du nombre de mandants exerçant dans la région.
- Approbation des comptes 2017 à l'unanimité des présents. Absence d'irrégularités dans la tenue des comptes, souligné par la Commissaire aux comptes de l'IIRSO.
- Approbation à l'unanimité du maintien des modalités de cotisation.

### Qu'aimeriez-vous changer dans votre pratique en termes d'organisation ?



### 1<sup>ère</sup> édition : 2017

Centrée sur les adultes de 18 à 74 ans : un succès, avec près de 400 CD sentinelles et 10 616 dossiers transmis, dont, en Bretagne :

- 107 réponses à l'enquête sur l'offre de soins de CD bretons ;
- 117 sentinelles bretons inscrits, dont 89 ont rempli les objectifs (plus de 19 dossiers, dont 39 CD entre 31 et 44 dossiers) : **2650 fiches transmises : Région N°1 !**

⇒ Présentation des résultats lors de soirées départementales début 2019 ;

⇒ Les résultats du volet sur l'Offre de soins ont laissé paraître une forme de malaise professionnel.

### 2<sup>e</sup> édition : 2018

Centrée sur les enfants et adolescents, avec des questions sur le handicap.

- Grand public : 900 enquêtes téléphoniques ont été réalisées en Bretagne sur 8146 dans les 10 régions, 60 répondants ayant un enfant en situation de handicap (6,7 %)
- Offre de soins : 42 praticiens bretons ont répondu à l'enquête web (341 CD dans les 10 régions)
- Sentinelles : 239 dentistes des 10 régions ont transmis 4 269 fiches « Enfants—ados » (taux de retour > 36 %) ;
  - En Bretagne, très bon taux de retour (> 46 %) avec 890 transmissions par 47 sentinelles bretons.

### 3<sup>e</sup> édition : 2019

Elle sera centrée sur les personnes âgées et les étudiants.



### Échanges entre chargés de missions des URPS CD

Les chargés de missions de 5 URPS CD de France, dont l'URPS CD Bretagne, ont choisi de se présenter régulièrement l'avancée de leurs projets, par vidéoconférence.



## Journées inter-URPS Bretagne

### Journée inter-URPS du 16 mars 2017

- à Larmor-Plage sur le thème « **ESP, CPTS, PTA — l'organisation territoriale de demain** » ;
- 56 participants dont 3 élus CD : Dr Frédéric LE ROUX, Dr Gilles GOURGA et Dr Dominique LE BRIZAULT.



### Journée inter-URPS du 22 mars 2018

- à Quimper sur le thème « **Numérique et santé — Libérons les échanges** » ;
- 40 participants dont Dr Dominique LE BRIZAULT.

## III. Les actions font l'union : Projets 2017 - 2018

### 3. L'URPS CDLB échange avec les autres professions de santé de Bretagne



#### Le Copil inter-URPS

Le comité de pilotage des URPS de Bretagne est une instance composée des présidents de chaque URPS constituée (ou leur représentant).

Il se réunit chaque premier mardi du mois, toute la matinée. Les salariés chargés de missions des URPS assistent également aux Copil, notamment pour présenter l'avancée techniques des projets en cours.

Le Copil intervient sur les projets que tout ou partie des unions régionales souhaitent mutualiser dans le cadre des missions confiées.

#### L'association GECO Lib'

L'association GECO Lib' Bretagne développe les projets votés par le Copil inter-URPS.

En plus de ses Rencontres annuelles (une cinquantaine de participants à chaque fois), GECO Lib' propose des réunions de formation / information : Mardis de la coordination, Messagerie sécurisée, formation des élus et chargés de missions « Facilitateurs » de projets...

**34** facilitations ou accompagnements d'équipes de professionnels de santé par les binômes de facilitateurs de GECO Lib' en 2018.



## L'implication des URPS bretonnes pour l'exercice coordonné



La CPTS—Communauté professionnelle territoriale de santé— est le futur des exercices professionnels pluridisciplinaires. Elle doit permettre une meilleure prise en charge des patients par une approche populationnelle (toute la population d'un territoire et non seulement patients de chaque professionnel). Cela ne se fera qu'en fonction d'un projet de santé choisi et construit par les PS volontaires (ex : la BPCO : meilleure prise en charge, depuis le dépistage jusqu'à la bonne orientation des patients).

10 % des professionnels de santé travaillent en maison de santé pluriprofessionnelle (MSP). Les CPTS engloberont ou seront issues de MSP et d'ESP (équipes de soins primaires). Le projet de déploiement des CPTS s'est accéléré fin 2018 avec l'édition du guide sur l'Essentiel des CPTS, rédigé par les URPS de Bretagne et l'ARS Bretagne.

### Conférence de presse à l'ARS Bretagne sur le déploiement de CPTS le 15 novembre 2018 avec les représentants des URPS

Dr Daniel HUGUES et Dr Dominique LE BRIZAULT étaient présents.



### Focus BPCO : broncho-pneumopathie chronique obstructive

2<sup>e</sup> maladie respiratoire après l'asthme, favorisée par le tabagisme : 80 % des patients atteints sont fumeurs.

Projet Unanime : « **U**ne approche synergique – de **N**tistes – **p**hArmaciens – **k**iNésithérapeutes – **I**nfirmiers – **M**éd**E**cins »

Expérimentation de recherche lancée dans le Finistère en 2017 par le CHRU de Brest et 5 URPS bretonnes (CD, Pharmaciens, MK, IDE et médecins) afin de **favoriser le dépistage précoce de la BPCO grâce à une coordination ville/hôpital.**

Reportage sur Tébéo : <http://www.tebeo.bzh/replay/23-jt/10075912>

Une quarantaine de PS formés en 2017 par un DPC dédié à l'expérimentation, dont 8 CD, y compris Dr Pierre AUFFRET et Dr Romain MARCAUD.

### Le saviez-vous ?

Les patients dépistés par les chirurgiens-dentistes ont un taux d'arrêt du tabac supérieur à celui des patients vus par d'autres professionnels de santé.

**PTA** : Plateformes territoriales d'appui, créées en remplacement des Réseaux de santé, afin de soutenir les professionnels en difficulté face à des situations complexes chez leurs patients

Il en existe sur la plupart des territoires de santé de Bretagne, comme la PTA Appui Santé Pays de Rennes par exemple.

**PAF** : Projet pluriprofessionnel ayant pour objectif le dépistage précoce de la fragilité des personnes âgées et visant à améliorer le parcours des patients (logique de prévention secondaire).

### Challenge Mobilité

Projet pluriprofessionnel visant à équiper des équipes de professionnels de santé d'outils numériques facilitant leur exercice coordonné (messageries instantanées sécurisées...).

### Antibiotiques - Vaccination

Réunion de travail à Rennes et Journée de présentation de Sanofi en 2017.

## Relations avec les étudiants et Facultés

Participation annuelle de l'URPS CDLB aux Rencontres des étudiants de 6<sup>e</sup> année de Rennes avec les instances professionnelles (Ordres, URPS, Assurance Maladie, syndicats...) : dernières éditions : 5 janvier 2017, 9 janvier 2018 et 11 octobre 2018.

Cette initiative se tient également à l'UFR de Brest.

## Relai de sondages liés à des thèses d'étudiants

Sondage d'une étudiante dentaire en thèse sur les patients atteints de Trisomie 21 : relai de son sondage sur le site et la page Facebook de l'URPS en novembre 2018.



Université de Bretagne Occidentale



## III. Les actions font l'union : Projets 2017 - 2018

### Les évènements de l'URPS

#### 1<sup>er</sup> Prix de Thèse URPS CDLB : édition 2018

Depuis plusieurs années, le Président de l'URPS, Dr Dominique LE BRIZAULT, avait à cœur de rapprocher les étudiants—futurs confrères—, de l'URPS. Avec le Prix de Thèse URPS CDLB, c'est chose faite. Il permet de donner un coup de pouce à des lauréats méritants et de valoriser leur travail de fin d'études.

4 thèses en lien avec l'exercice libéral et la santé publique sélectionnées en 2018 par le Comité de sélection (Dr Janig BRUCHIER GALERNEAU, Dr Jacques RUBIN, Dr Pierre AUFFRET, Dr Adrien LE VERGE), suite aux listes envoyées par les 2 UFR.

La 1<sup>ère</sup> Remise de prix s'est tenue le 7 juin 2018 au siège de l'URPS CDLB. Les Doyens, les professeurs et les thésés lauréats et leurs proches étaient conviés.

Le 1<sup>er</sup> prix dans chaque UFR est de 1000 € par Thèse ; le 2<sup>e</sup> prix de 500 €.

Les Lauréats 2018 :

1<sup>er</sup> prix :

◇ Rennes : binôme des Dr Cécile CHAILLOUS et Dr Étienne LEFRANÇOIS : « Gestion des pathologies générales des patients au cabinet dentaire : Mise en place d'une plateforme à disposition des chirurgiens-dentistes »  
*À noter que ce projet de plateforme a été choisi par les élus pour être lancé en 2019 avec Dr LEFRANÇOIS et l'URPS CDLB.*

◇ Brest (prix non récupéré) : Dr Alexis JACQUIER : « Santé bucco-dentaire et précarité »

2<sup>e</sup> prix :

◇ Rennes : Dr Laure GAULTIER : « Évolution de la santé des Chirurgiens-Dentistes face aux risques professionnels depuis 1980 (Thèse du Dr GAULTIER Yves) »

◇ Brest : Dr Nicolas ABASQ : « Critères de choix par le patient du Chirurgien-Dentiste en milieu libéral : satisfactions et attentes »

Dr Janig BRUCHIER GALERNEAU, Dr Jacques RUBIN, Dr Daniel HUGUES, Dr Xavier DELTOMBE et d'autres praticiens étaient présents aux côtés de représentants des UFR pour les discours de remise de prix, autour de rafraîchissements.

Pour les éditions futures, il a été convenu que les étudiants envoient directement leur thèse à l'URPS CDLB.



## Article sur les Projets URPS et Inter-URPS paru le 4/10/2018 dans une revue dentaire



URPS-CD

### En Bretagne, la santé se coordonne !

#### Praticiens sentinelles

En 2017, dix URPS Chirurgiens-dentistes de médecine et des autres ont décidé de se réunir autour d'un projet d'étude financé par l'Association BRSD (Institut Inter-Écoles de la Santé Orale). Cette étude BRSD comportait deux volets : les conditions d'exercice des praticiens, d'un côté, et les besoins en soins dentaires des patients, de l'autre. Elle a permis d'obtenir un état des lieux enfin actualisé, pour adapter les priorités des politiques de santé bucco-dentaire. Plus de 400 praticiens « sentinelles » dont plus de 80 en Bretagne, ont participé au recueil de 10 000 données cliniques sur l'état dentaire de leurs patients. Les résultats des Bretons sentinelles seront présentés officiellement lors d'événements locaux début 2019. Cette étude est recommandée à l'automne 2018 avec un ciblage des patients oraux et adolescents - n'hésitez pas à vous inscrire auprès de votre URPS pour devenir sentinelles dans votre région !

Avec plus de 60 projets accompagnés, l'association GECO Lib' Bretagne, à laquelle l'URPS des chirurgiens-dentistes participe, s'est forgée une réputation à la hauteur de ses succès. Coopération entre professionnels de santé, appui à la création de maisons de santé... Le travail de l'URPS bretonne est incontournable.

Les 12 praticiens élus et les 3 salariés de l'URPS des chirurgiens-dentistes libéraux de Bretagne (URPS-CDLB) sont au service des 1 888 chirurgiens-dentistes libéraux bretons. Présidée par Dominique Le Bizouit, cette URPS travaille au sein d'un comité de pilotage inter-URPS mensuel, avec les autres représentants des professions de santé bretons. Depuis 2013, ce comité apporte une réponse partagée aux sollicitations des professionnels et des institutions. Face aux enjeux du développement des pratiques coopératives et de l'exercice pluriprofessionnel, l'inter-URPS a fondé, en 2014, l'association « GECO Lib' Bretagne » (GECO pour « Groupes Libéraux d'exercice coordonné en santé »). Cette association, présidée par Thierry Labarthe, élu de l'URPS - Médecins libéraux de Bretagne, soutient tous les professionnels

de santé libéraux désireux de formaliser un exercice coordonné pour apporter une meilleure réponse aux demandes de soins de leurs patients.

#### Plus de 60 projets en deux ans

Avec sa charge de développement, ses charges de missions issues des URPS, ainsi que ses 18 professionnels de santé volontaires formés à la « hospitalité » auprès de leurs pairs, GECO Lib' a suivi et « installé » 61 projets repartis dans toute la Bretagne en 2017 et 2018. Concrètement, en plus des outils méthodologiques disponibles pour élaborer un projet partagé de santé ou de structure (chartes juridiques, guides...), GECO Lib' appuie la réflexion des professionnels de santé, avec l'intervention, à la demande de binômes facilitateurs com-

Le Chirurgien-Dentiste de France n° 1073 du 4 octobre 2018

### Exercice et cabinet

#### Expérimentation à suivre

Le Finistère a lancé en 2017 un projet pluriprofessionnel baptisé « Uniréité » sur la thématique de la prise en charge de la douleur (BPCD) pour évaluer l'efficacité d'une démarche de repérage ciblé de patients à haut risque de BPCD en soins primaires. Les patients (voient Finistère) se sont vu tester leur souffrance avec un mini questionnaire après avoir répondu à un questionnaire d'évaluation de la dépendance tabagique, lors d'une consultation avec leur médecin généraliste, infirmier, pharmacien, manipulateur électrothérapeute ou chirurgien-dentiste libéral. Le professionnel consulté a été préalablement formé, avec pour objectif d'orienter plus précisément les patients atteints vers les médecins, infirmiers et spécialistes. Plusieurs chirurgiens-dentistes ont participé à Landerneau et Plouézec-sur-Mer. Les lignes linguistiques et les compétences s'y voient plus à l'aise à l'issue de 2018, avec la probable transformation du projet Uniréité en « expérimentation d'organisation innovante en santé » (janvier n° 51 de la RFS 2019).

posts de deux professions différentes : un professionnel de santé élu d'URPS et un chargé de mission d'une autre URPS. Ces projets portent sur une simple coordination ou sur la création de maisons de santé pluriprofessionnelles, en passant par de la coopération avec les institutions locales et des sources de formation - information.

#### Développement des messageries sécurisées

La loi Informatique et Libertés de 1978 oblige tous les professionnels de santé à sécuriser la transmission des données de santé de leurs patients (en intra ou en inter-obtente). Dans la réalité, ils sont peu à utiliser des comptes homologués de messagerie sécurisée, ce qui est pourtant un préalable logique à la coordination entre soignants.



C'est pourquoi l'inter-URPS bretonne et GECO Lib' ont décidé de soutenir et d'accompagner large et gratuit des comptes sécurisés. En 2017, six activités sur les échanges inter-professionnels de mails sécurisés ont réuni 114 professionnels de santé libéraux, et 90 comptes ont été ouverts dans la foulée. Cette initiative réussie sera renouvelée.

#### Aide aux pratiques coopératives

GECO Lib' répond également à des besoins forts d'accompagnement, en cette période où les professionnels de santé demandent à se connaître plus que leurs patients et leurs administrations. Les professionnels de santé désireux de développer des pratiques coopératives ciblées peuvent se tourner vers l'ARS ou l'Assurance médicale, pour bénéficier d'un soutien - financier ou autre - dès lors qu'ils répondent à leurs modalités d'aide. Mais, de façon complémentaire, GECO Lib' intervient et peut soutenir même lorsqu'ils ne souhaitent pas faire appel aux institutions ou ne remplissent pas dans leurs critères d'accompagnement.

#### Une expertise reconnue

Le nombre de consultations sollicitées par GECO Lib' témoigne de son importance et de sa notoriété grandissante. L'association a d'ailleurs été invitée, lors des Universités d'été de la performance en santé, à présenter ses expériences de travail et ses compétences acquises. Ses résultats ont même été relayés sur le site d'information des

#### Quid des URPS-CD ?

Il existe dans chaque région, depuis la loi RPS de 2009, une Union régionale des professionnels de santé-chirurgiens-dentistes libéraux - URPS-CD - et une URPS pour chaque autre profession exercée à titre libéral et autorisée aux fins (Médecins, dentistes, pharmaciens, masso-kinésithérapeutes, podologues-podiatres, infirmiers, sage-femmes, orthoptistes, orthophonistes, biologistes, biologistes). Chaque URPS est l'interlocuteur et le partenaire des institutions (Agence régionale de santé - ARS - Assurance maladie, collectivités territoriales, universitaires...) pour toutes questions d'organisation de la santé en région. Elles ne sont ni un syndicat, ni une instance ordinaire. Plus d'informations sur GECO Lib' et les autres projets accompagnés par l'URPS-CD LB et l'inter-URPS sur les sites : <http://www.urpscdlb.fr> et <http://www.gocoilb.fr>

décideurs de santé et du médico-social Hospimedix®

\* ARS - Assurance maladie, collectivités territoriales, universitaires... pour toutes questions d'organisation de la santé en région. Elles ne sont ni un syndicat, ni une instance ordinaire. Plus d'informations sur GECO Lib' et les autres projets accompagnés par l'URPS-CD LB et l'inter-URPS sur les sites : <http://www.urpscdlb.fr> et <http://www.gocoilb.fr>

Le Chirurgien-Dentiste de France n° 1073 du 4 octobre 2018

## Moi(s) sans Tabac

Opération « Moi(s) sans tabac » (par l'agence Santé Publique France et l'Assurance Maladie) du 1er au 30 novembre (depuis 2016) : Initiative consistant à proposer à tous les fumeurs d'arrêter de fumer ensemble, pendant un mois. En effet, après 30 jours d'abstinence, la dépendance est bien moins forte et le fumeur a cinq fois plus de chances d'arrêter définitivement. Prévalence du tabagisme quotidien : 26,9 % en 2017 contre 29,4 % en 2016. Toute consultation, quel qu'en soit le motif, est une occasion de questionner le patient sur sa consommation, de conseiller l'arrêt et d'informer sur les aides disponibles.

Depuis janvier 2016, les chirurgiens-dentistes peuvent prescrire des substituts nicotiniques. Ils sont encore peu nombreux à intervenir auprès de leurs patients fumeurs.



## 4. Glossaire

AAC / AAP : Appel À Candidatures / Projets	GTR : Groupe Thématique Régional
ALD : Affection Longue Durée	HAD : Hospitalisation À Domicile
AM : Assurance Maladie	HAS : Haute Autorité de Santé
AMM : Autorisation de Mise sur le Marché	HPST : Loi Hôpital Patient Santé Territoires
ARS : Agence Régionale de Santé	IDE : Infirmier Diplômé d'Etat
ASIP : Agence des Systèmes d'Information Partagés de santé	INCA : Institut National du Cancer
AT : Accident du Travail	IIRSO : Institut Inter-Régions de la Santé Orale
AVC : Accident Vasculaire Cérébral	IRCRA : Instance Régionale de Concertation sur le Règlement Arbitral
BPCO : Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive	MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie : dispositifs territoriaux simplifiant le parcours des +60 ans
CAPPS : Coordination pour l'Amélioration des Pratiques des Professionnels de Santé	MG : Médecin Généraliste
CARPEC : Cellule d'Appui Régionale aux Projets d'Exercice Coordonné	MK : Masseur-Kinésithérapeute
CCAM : Classification Commune des Actes Médicaux	MSA : Mutualité Sociale Agricole
CD : Chirurgien-Dentiste	MSP : Maison de Santé Pluriprofessionnelle
CESP : Contrat d'Engagement de Service Public : allocation mensuelle pouvant être versée aux étudiants dès la 2 <sup>e</sup> année en contrepartie d'une installation dans une zone donnée	OMS : Organisation Mondiale de la Santé
CH(R)U : Centre Hospitalier (Régional) Universitaire	ORS : Observatoire Régional de Santé
CHT : Communauté Hospitalière de Territoire	PA : Personnes Âgées
CLS : Contrat Local de Santé : déclinaison locale de la politique de santé, contractualisée entre l'ARS et les collectivités territoriales	PAERPA : Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie : dispositif de parcours santé des aînés
CMU(C) : Couverture Maladie Universelle (Complémentaire)	PAPRICA : Plateforme d'Appui de Premier Recours pour les Interventions en Chirurgie Ambulatoire
CNAMTS : Caisse Nationale d'Assurance Maladie Des Travailleurs Salariés	PAPS : Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé
CODAMUPS-TS : Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires	PDSA : Permanence Des Soins en Ambulatoire
COFIL : Comité de Pilotage inter-URPS bretonnes	PRS 2 : Projet Régional de Santé : document de référence fixant la politique de santé de Bretagne pour 2018-2022
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie	PRSE 3 : Plan Régional Santé Environnement n°3
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens	PTA(C) : Plateforme Territoriale d'Appui (à la Coordination) : dispositif accompagnant les professionnels de santé dans la prise en charge de patients relevant de parcours de santé complexes
CPTS : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé	RAAC : Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie
CRSA : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie	ROR : Répertoire Opérationnel des Ressources
CSP : Code de la Santé Publique	SAAD : Services d'Aide et d'Accompagnement A Domicile
DD ARS : Délégation Départementale de l'ARS (missions de proximité)	SAOS/SAHOS : Syndrome d'Apnées-Hypopnées Obstructives du Sommeil
DGOS : Direction Générale de l'Offre de Soins	SAMU : Service d'Aide Médicale Urgente
DGS : Direction Générale de la Santé	SI : Système d'Informations
DMP : Dossier Médical Partagé	SMUR : Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation
DPC : Développement Personnel Continu	SROS : Schéma Régional de l'Organisation des Soins
EHESP : École des Hautes Etudes en Santé Publique	SRP : Schéma Régional de Prévention
EIG : Événement Indésirable Grave	SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile
EPP : Évaluations des Pratiques Professionnelles	SSR : Soins de Suite et de Réadaptation
ESP : Équipes de Soins Primaires	TS : Territoire de Santé
ETP : Éducation Thérapeutique du Patient	UFR : Unité de Formation et de Recherche (Faculté)
GCS e-Santé : Groupement de Coopération Sanitaire e-santé Bretagne	URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé
GHT : Groupement Hospitalier de Territoire	URPS CDLB : Union (Régionale des Professionnels de Santé) Chirugiens-Dentistes Libéraux de Bretagne
	VADS : Voies Aéro-Digestives Supérieures

## 5. Le résumé en une page



<p><b>Identité</b></p>	<p><b>URPS Chirurgiens-Dentistes Libéraux de Bretagne - URPS CDLB</b>                  25, boulevard de la Liberté – 35000 RENNES—02 30 83 71 79 - contact@urpscdlb.bzh                  urpscdbretagne.secretariat@gmail.com—https://www.urpscdlb.bzh/                  https://www.facebook.com/URPS-Chirurgiens-Dentistes-Bretagne-1871185819829541/</p>
<p><b>Caractéristiques régionales</b></p>	<p>1888 Chirurgiens-dentistes libéraux en exercice dans 4 départements                  327 CD : Côtes-d'Armor (22) // 526 CD : Finistère (29) // 593 CD : Ille-et-Vilaine (35) // 442 CD : Morbihan (56)                  2 Facultés d'Odontologie : Rennes (42 places après PACES dont 23 pour Caen) et Brest (30 places)</p>
<p><b>Élu.e.s</b>  <i>12 élus depuis le 7 décembre 2015 – Installation en mars 2016</i></p>	<p><b>Président</b> de l'URPS CDLB : <b>Dr Dominique LE BRIZAULT (Dr DLB)</b> - 88 rue de Paris RENNES (35000)                  Vice-président : Dr Daniel HUGUES (BROONS, 22) - Secrétaire : Dr Janig BRUCHIER GALERNEAU (St BRIEUC) - Secrétaire adjoint : Dr Adrien LE VERGE (PLÉRIN)                  Trésorier : Dr Pierre AUFFRET (LANDERNEAU)—Trésorier adjoint : Dr Xavier DELTOMBE (RENNES)                  Commission de contrôle (jusque début 2019) : Dr Jacqueline LE BOURVELLEC (Présidente, ERDEVEN)— Dr Romain MARCAUD (PLOUDALMEZEAU) et Dr Frédéric LE ROUX (PLOEREN)                  Autres élus : Dr Gilles GOURGA (PLEUDIHEN)—Dr Philippe SACQUET (PLOEMEUR)—Dr Jacques RUBIN (RENNES)</p>
<p><b>Salarié.e.s</b></p>	<p>Secrétariat : urpscdbretagne.secretariat@gmail.com - 02 30 83 71 79                  Secrétariat-Comptabilité : Mme Fabienne HALLEGOT – 02 98 44 51 29 : urpscdbretagnetresorerie@orange.fr                  Chargés de missions : - Mme Carline AULNETTE – 06 22 17 01 78 : c.aulnette@urpscdlb.bzh                  - M. Hadrien LÉVÉNÈS – 06 28 97 85 22 : h.levenes@urpscdlb.bzh</p>
<p><b>Actions principales 2017 et 2018</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication : création logo, site internet, page Facebook, mail-lettre d'informations</li> <li>• Etude IIRSO : - 2017 : 90 sentinelles bretons pour 2648 dossiers, ~ 70 CD « Offre de soins »                      - 2018 : 47 sentinelles bretons pour 890 dossiers enfants</li> <li>• 1<sup>er</sup> Prix de Thèse URPS CDLB le 7 juin 2018 pour 4 jeunes CD (thèse en lien avec l'exercice libéral)</li> <li>• Travail et projets pluridisciplinaires avec toutes les URPS bretonnes : Copil inter-URPS                         <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au comité 1x/mois + aux instances locales (CRSA, CTS, CARPEC...)</li> <li>• Journées inter-URPS et Copil inter-URPS élargis (2018 sur le numérique : 40 PS)</li> <li>• Projet Unanime sur le dépistage de la BPCO dans le Finistère (29) : 2 élus URPS</li> </ul> </li> <li>• Association GECO Lib' : URPS CDLB membre financeur (CA tous les 2 mois)                         <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des CD désireux de travailler en coordination avec d'autres PS à se constituer en MSP, CPTS ou ESP, à installer une messagerie sécurisée, etc.</li> </ul> </li> <li>• Réseaux Soins Dentaires Spécifiques – Breizh PC (SDS-BPC) : URPS membre du CA                         <ul style="list-style-type: none"> <li>• Journée de formation du 6 février 2018 : Dr DLB intervenant (~200 pers.)</li> </ul> </li> <li>• 1<sup>ère</sup> Journée Dentaire Confraternelle d'Ille-et-Vilaine le 22 février 2018 (~ 65 CD.)</li> <li>• Adhésion à la plateforme SPS (Soins aux Professionnels en Santé) et au GCS e-Santé Bretagne</li> </ul>
<p><b>Projets 2019</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet PEPS : Protection de l'Environnement des Patients et des Soignants (Développement durable en cabinet dentaire), avec Dr Alice BARAS</li> <li>• Soirées de restitution locale des résultats de l'étude IIRSO Sentinelles</li> <li>• Plateforme PRODont de gestion par les CD des pathologies médicales au cabinet</li> <li>• Projets de Plateaux techniques pluriprofessionnels pour les libéraux et de Télésecrétariat</li> <li>• Journée inter-URPS, Projet Unanime élargi, Suite de l'Etude IIRSO (membre du bureau), ...</li> <li>• Commission Antibiotologie + Projet GECOVAX (Vaccination antigrippale)</li> </ul>



25 boulevard de la Liberté 35000 RENNES

02 30 83 71 79

urpscdbretagne.secretariat@gmail.com

<https://www.urpscdlb.bzh/>

Directeur de publication : Dr Dominique LE BRIZAULT

Rédaction et mise en page : Dr Dominique LE BRIZAULT, Mme Carline AULNETTE, Mme Fabienne HALLEGOT, M. Hadrien LÉVÉNÈS

Comité de relecture : Dr Dominique LE BRIZAULT et l'ensemble des élus et des salariés de l'URPS CDLB

Août 2019 – V10

